

RAPPORT ET AUTO-ÉVALUATION

PRINCIPES POUR UNE BANQUE RESPONSABLE

(PRB)

ÉDITION

20

21

Le tableau ci-dessous présente les exigences en matière de déclaration et d'auto-évaluation des signataires des Principes pour une Banque Responsable. Les banques signataires doivent rendre compte de la mise en œuvre des Principes pour la première fois au plus tard 18 mois après leur signature et chaque année par la suite (conformément à leur cycle annuel de présentation de rapports).

PRINCIPE 1

Alignement



Nous alignerons notre stratégie d'entreprise sur les besoins des individus et les objectifs de la société, tels qu'ils sont exprimés dans les Objectifs de Développement Durable (ODD), l'Accord de Paris sur le climat et les cadres nationaux et régionaux pertinents

Rapport et auto-évaluation	Réponses synthétiques de la banque	Références ou liens pertinents illustrant la réponse
----------------------------	------------------------------------	--

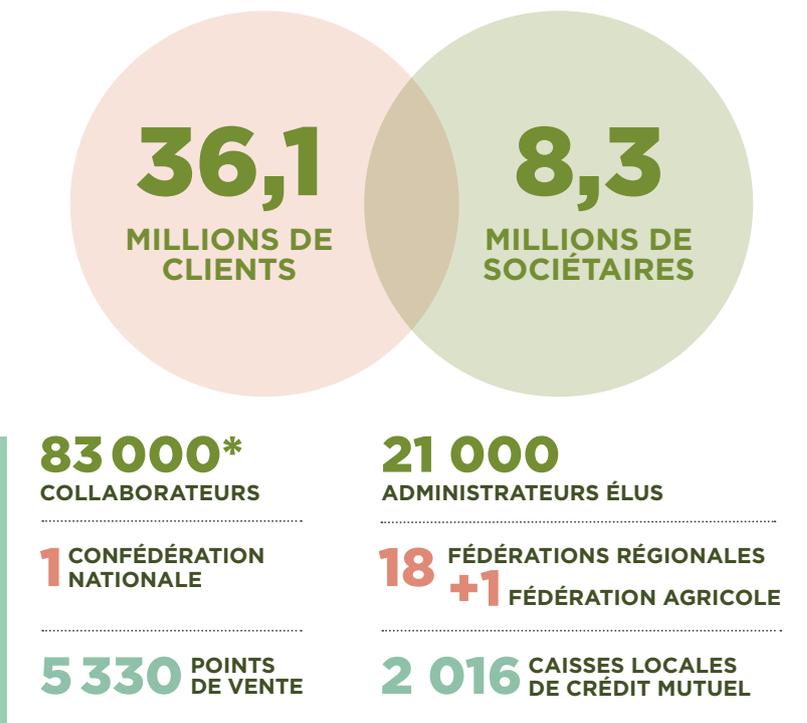
1.1

Décrire le **business model** de votre banque, y compris les principaux segments de clientèle desservis, les types de produits et de services fournis, les principaux secteurs et types d'activités, et le cas échéant, les technologies financées dans les principales zones géographiques où votre banque exerce ses activités ou fournit des produits et services.

Le modèle d'affaires du groupe Crédit Mutuel

Le groupe Crédit Mutuel exerce tous les métiers de la banque et de l'assurance en s'appuyant sur ses cinq groupes régionaux¹, ainsi que sur leurs filiales. Il est composé d'un ensemble d'établissements bancaires et financiers, à statut coopératif et régional, fortement ancrés dans les régions et sur le territoire français (83 % du PNB du groupe Crédit Mutuel).

Ses 83 000 collaborateurs au service de 36,1 millions de clients (dont 8,3 millions de sociétaires et 21 000 administrateurs) exercent leurs métiers au plus près des besoins des personnes et des territoires. Le modèle du groupe repose sur une structure coopérative non-centralisée. Il comprend plus de 2 000 Caisses locales, 18 fédérations régionales, une fédération agricole (le Crédit Mutuel Agricole Rural) et une Confédération Nationale du Crédit Mutuel (CNCM).



[Rapport annuel du Groupe Crédit Mutuel](#)

[Déclaration de performance extra-financière du groupe Crédit Mutuel](#)

[Rapport financier du groupe Crédit Mutuel](#)

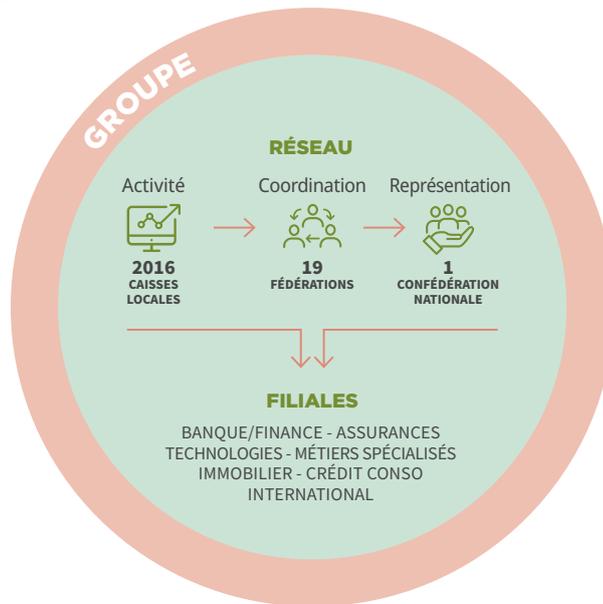
[Essentiel du groupe Crédit Mutuel en 2021](#)

* Nombre de collaborateurs exprimé en équivalent temps plein (ETP)

1. Crédit Mutuel Alliance Fédérale, Crédit Mutuel Arkéa, Crédit Mutuel Maine-Anjou et Basse-Normandie, Crédit Mutuel Nord Europe, Crédit Mutuel Océan. A titre d'information, Crédit Mutuel Nord Europe a intégré Crédit Mutuel Alliance Fédérale depuis le 1^{er} janvier 2022. Voir DPEF

Report et auto-évaluation Réponses synthétiques de la banque Références ou liens pertinents illustrant la réponse

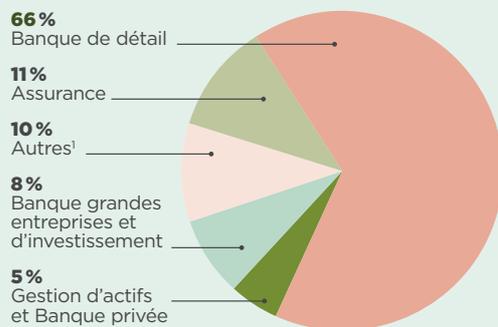
Banque mutualiste non cotée en Bourse : ce sont ses 8,1 millions de sociétaires qui détiennent son capital sous forme de parts sociales. Chaque sociétaire peut participer à l'Assemblée générale de sa Caisse : il détient un droit de vote égalitaire qui lui permet de prendre part aux décisions et d'élire ses représentants. Les sociétaires sont représentés par des administrateurs élus et bénévoles. Grâce à cette organisation, le Crédit Mutuel est donc à l'écoute de ses sociétaires-clients afin de les accompagner jour après jour dans leurs projets et de renforcer la qualité et la diversité de ses produits et services.



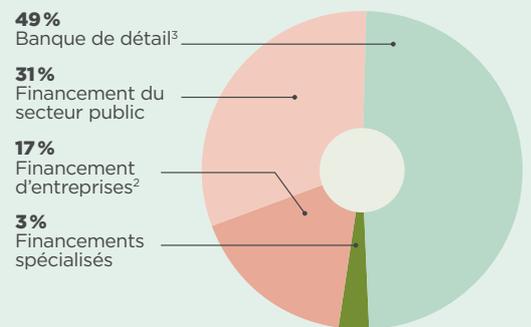
Le groupe Crédit Mutuel exerce ainsi de nombreux métiers : banque de détail ou d'investissement, gestion d'actifs, assurance... Majoritairement présent en France, il est également présent à l'international, principalement en Europe, en particulier en Allemagne, en Belgique, en Espagne et au Luxembourg.

[Communiqué de presse résultats 2021 groupe Crédit Mutuel](#)

RÉPARTITION DU PRODUIT NET BANCAIRE 2021



RÉPARTITION DES EXPOSITIONS AU 31/12/2021



1. Activités non affectables à un autre secteur et filiales à vocation purement logistique.
 2. Dont 56 % de prêts aux PME et ETI (hors retail).
 3. Dont crédits immobiliers, crédits automobiles, crédits à la consommation et prêts aux professionnels et TPE.

En France, le groupe Crédit Mutuel est la deuxième banque de l'Agriculture, et le deuxième prêteur à l'habitat en France, avec 23 % de parts de marché. Les crédits à l'habitat représentant plus de 50 % des crédits au sein du Crédit Mutuel.

Rapport et auto-évaluation	Réponses synthétiques de la banque	Références ou liens pertinents illustrant la réponse
----------------------------	------------------------------------	--

1.2

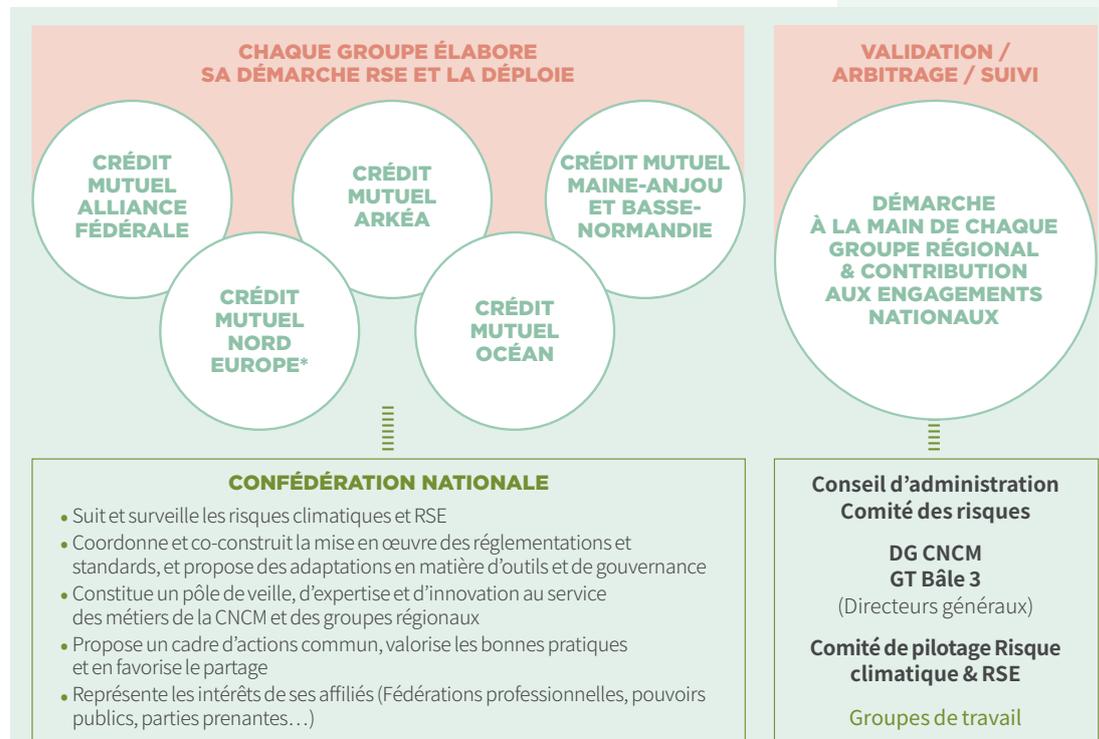
Décrire comment votre banque a harmonisé et/ou prévoit d'harmoniser sa stratégie pour être conforme aux objectifs de la société et y contribuer, tels qu'ils sont énoncés dans les Objectifs de Développement Durable (ODD), l'Accord de Paris sur le climat et les cadres nationaux et régionaux pertinents.

La gouvernance et le plan d'actions RSE du Groupe Crédit Mutuel

En réponse aux défis sociétaux et environnement, le groupe Crédit Mutuel a formalisé une gouvernance spécifique pour piloter sa démarche sur les sujets de RSE et s'est également doté d'une feuille de route, co-construites avec les groupes régionaux et validées par les instances exécutives et de surveillance nationales.

Depuis le 1^{er} janvier 2020, la fonction RSE de la Confédération Nationale du Crédit Mutuel (CNCM) est rattachée à la direction des risques (DR). Son rôle est explicité dans le schéma ci-dessous :

PRINCIPE DE SUBSIDIARITÉ - LOGIQUE DE COHÉRENCE MOBILISATION COLLECTIVE



* Le Crédit Mutuel Nord Europe a intégré le Crédit Mutuel Alliance Fédérale depuis le 1^{er} janvier 2022.

Le Crédit Mutuel a intégré les enjeux ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) au cœur d'un plan d'actions en 13 chantiers, visant notamment un alignement sur les objectifs de climatiques l'Accord de Paris.

Le plan d'actions consolidé du groupe Crédit Mutuel est structurée autour de 3 axes :

- **DURABILITÉ** - Asseoir notre démarche dans la durée ;
- **REPORTING** - Développer des outils de mesure pertinents et tangibles ;
- **CLIMAT** - Aligner nos activités avec les objectifs climatiques de l'Accord de Paris.

[Rapport annuel du Groupe Crédit Mutuel](#)

[Déclaration de performance extra-financière du groupe Crédit Mutuel](#)

[Document d'Enregistrement Universel du CMAF \(chapitre 3\)](#)

[Document d'Enregistrement Universel du CMA \(chapitre 5\)](#)

[DPEF du CMO](#)

Rapport et auto-évaluation

Réponses synthétiques de la banque

Références ou liens pertinents illustrant la réponse

Ce plan d'actions consolidé vise à capitaliser collectivement sur les initiatives engagées et à piloter les enjeux communs (réglementaires notamment).

Certains sujets sont portés par la Confédération Nationale du Crédit Mutuel, qui s'est engagée avec l'ensemble de ses entités dans deux initiatives volontaires d'envergure internationale :

- le groupe Crédit Mutuel est signataire du **Global Compact** des Nations Unies depuis 2003. Cette initiative des Nations Unies propose un cadre d'engagement simple, universel et volontaire, qui s'articule autour de dix principes relatifs au respect des droits humains, aux normes internationales du travail, la protection de l'environnement et la prévention de la corruption. Le groupe Crédit Mutuel a atteint en 2020 le niveau Advanced et depuis 2018, partage également dans sa COP (Communication On Progress) sa contribution aux objectifs de développement durable (ou ODD), adoptés en 2015 par les Nations Unies.
- Il est également signataire depuis 2019 des **Principles for Responsible Banking (PRB)** de l'UNEP-FI. Cette initiative financière est issue du programme des Nations Unies pour l'environnement (UNEP-FI) dont les six principes visent à aligner la stratégie de l'entreprise sur les Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies et sur l'Accord de Paris sur le climat. En 2021, deux nouveaux engagements viennent compléter cette initiative PRB :
 - en mai 2021, le groupe Crédit Mutuel devient la première banque coopérative française à rejoindre la **NZBA (Net-Zero Banking Alliance)** qui vise à aligner les émissions des portefeuilles bancaires sur des trajectoires de neutralité carbone (ou zéro émission nette) à l'horizon 2050,
 - en décembre 2021, le groupe Crédit Mutuel souscrit à l'**engagement santé financière et inclusion** qui vise à promouvoir l'inclusion financière pour tous et favoriser la santé financière des clients du secteur bancaire.

D'autres sujets sont portés par les groupes régionaux qui pilotent leur propre stratégie RSE, tout en contribuant aux engagements et aux travaux nationaux.

Plusieurs entités rejoignent également des initiatives liées à leurs activités :

- *Federal Finance Gestion* (2009), *La Française* (2010), *CM Asset Management* (2012) et *CIC Private Debt* (2014), *BLI - Banque de Luxembourg Investments S.A.* (2017), *Schelcher Prince Gestion* (2018), *Arkéa Capital* (2019), *Suravenir* (2019), *Dubly Transatlantique Gestion* (2020) sont signataires des *Principles for Responsible Investment (PRI)* de l'UNEP-FI ;
- le CIC (filiale du Crédit Mutuel Alliance Fédérale) est signataire des *Poseidon Principles* ;
- en 2021, La Française Group est devenu signataire de la *Net-Zero Asset Managers – NZAM* (dont l'initiative PRI est partenaire) qui vise à soutenir, chez les gestionnaires d'actifs, l'objectif de neutralité carbone d'ici 2050 ou plutôt ;
- en 2021 également, le Crédit Mutuel Arkéa, *Federal Finance Gestion*, *Schelcher Prince Gestion* et le Crédit Mutuel *Asset Management* sont devenus signataires du *Finance for Biodiversity Pledge*.

[COP Credit Mutuel Global Compact](#)

[Reporting des signataires PRB](#)

[Liste des signataires des PRI](#)

[Liste des signataires à la Net Zero Asset Managers Initiative](#)

[Liste des signataires des Poseidon Principles](#)

[Liste des signataires du Finance for Biodiversity Pledge](#)

PRINCIPE 2

Impact et objectifs



Nous augmenterons continuellement nos impacts positifs, tout en réduisant nos impacts négatifs sur les personnes et l'environnement et en gérant les risques résultant de nos activités, produits et services. À cette fin, nous concentrerons nos travaux là où nous avons les impacts les plus significatifs.

Rapport et auto-évaluation	Réponses synthétiques de la banque	Références ou liens pertinents illustrant la réponse
----------------------------	------------------------------------	--

2.1

Analyse d'impact :

Montrer que votre banque a identifié les secteurs dans lesquels elle a le plus d'impacts positifs et négatifs grâce à une analyse d'impact qui répond aux éléments suivants :

a) Scope :

les principaux secteurs d'activité, produits et services de la banque dans les zones géographiques où elle exerce ses activités ont été pris en compte dans le scope de l'analyse, comme il est décrit à la section 1.1

b) Échelle d'exposition :

pour déterminer les secteurs qui ont le plus d'impact, la banque a tenu compte des secteurs d'activités, des technologies et de la géographie de ses principales activités.

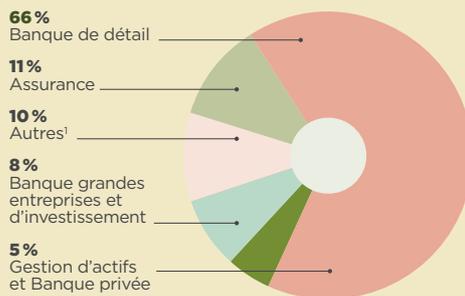
Répartition géographique et sectorielle :

le groupe est présent majoritairement en France (83 % des résultats du groupe Crédit Mutuel) et à l'international, principalement en Europe, en particulier en Allemagne, en Belgique, en Espagne et au Luxembourg. Les groupes régionaux et leurs filiales commerciales exercent de nombreux métiers (banque de détail ou d'investissement, gestion d'actifs, assurance...). Avec plus de 60 % de son résultat porté par son activité de banque de détail, le Crédit Mutuel réaffirme son rôle de financeur de l'économie réelle, l'assurance représente la deuxième activité (cf. graphique ci-dessous).

Le Crédit Mutuel finance l'économie réelle. Banque résolument tournée vers l'accompagnement des particuliers et des PME/TPE, elle a mis en place des actions sociétales, environnementales et climatiques adaptées à sa typologie de clientèle (cf. partie 3.2)

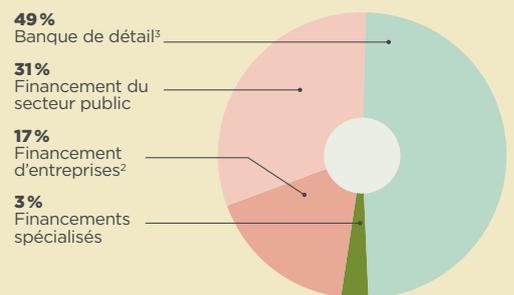
[Déclaration de performance extra-financière du groupe Crédit Mutuel](#)

RÉPARTITION DU PRODUIT NET BANCAIRE 2021



1. Activités non affectables à un autre secteur et filiales à vocation purement logistique.
 2. Dont 56 % de prêts aux PME et ETI (hors retail).
 3. Dont crédits immobiliers, crédits automobiles, crédits à la consommation et prêts aux professionnels et TPE.

RÉPARTITION DES EXPOSITIONS AU 31/12/2021



Taxonomie verte européenne :

La taxonomie de l'Union Européenne constitue un ensemble de critères de développement durable destiné aux entreprises, aux investisseurs et aux gouvernements. Elle identifie les activités économiques qui peuvent être considérées comme durables ou éco-responsables pour permettre aux acteurs de la finance et aux entreprises d'avoir un langage commun.

Rapport et auto-évaluation	Réponses synthétiques de la banque	Références ou liens pertinents illustrant la réponse
----------------------------	------------------------------------	--

Conformément à la réglementation, le groupe Crédit Mutuel s’est organisé en 2021 afin d’identifier la part de ses actifs éligibles aux deux premiers objectifs de la Taxonomie Européenne (atténuation et adaptation au changement climatique) dans son portefeuille de clients.

Le groupe Crédit Mutuel fait le choix de publier en 2021 deux ratios concernant l’éligibilité des activités économiques (cf. DPEF groupe Crédit Mutuel pour le détail).

RATIOS RÉGLEMENTAIRES RELATIFS À LA TAXONOMIE EUROPÉENNE

	2021 BASE VOLONTAIRE	2020 BASE OBLIGATOIRE
Part, dans le total des actifs couverts, d'expositions sur des activités économiques non éligibles à la taxonomie	28,3 %	31,3 %
Part, dans le total des actifs couverts, d'expositions sur des activités économiques éligibles à la taxonomie	34,0 %	30,9 %
Part, dans l'actif total, des expositions sur des administrations centrales, des banques centrales, des émetteurs supranationaux	19,4 %	19,4 %
Part, dans l'actif total, des produits dérivés	0,2 %	0,2 %
Part, dans l'actif total, des expositions sur des entreprises qui ne sont pas tenues de publier des informations non financières en vertu de l'article 19 bis ou de l'article 29 bis de la directive 2013/34/UE	24,4 %	24,4 %
Part, dans l'actif total, du portefeuille de négociation	1,9 %	1,9 %
Part, dans l'actif total des prêts interbancaires à vue	0,6 %	0,6 %

c) Contexte et pertinence :
votre banque a tenu compte des défis et des priorités les plus pertinents liés au développement durable dans les pays/régions dans lesquels elle opère.

d) Ampleur de l'intensité/ importance de l'impact :
pour déterminer les secteurs qui ont le plus d'impact, la banque a tenu compte de l'ampleur de l'intensité/importance des impacts (potentiels) sociaux, économiques et environnementaux découlant des activités de la banque et de la fourniture de produits et de services.

(Votre banque aurait dû communiquer avec les parties prenantes concernées pour l'aider à étayer son analyse au titre des éléments c) et d)).

Évaluation des risques climatiques :

L'élargissement des exercices réglementaires de stress-tests aux risques climatiques contribue à une meilleure compréhension et prise en compte des risques climatiques au sein du groupe.

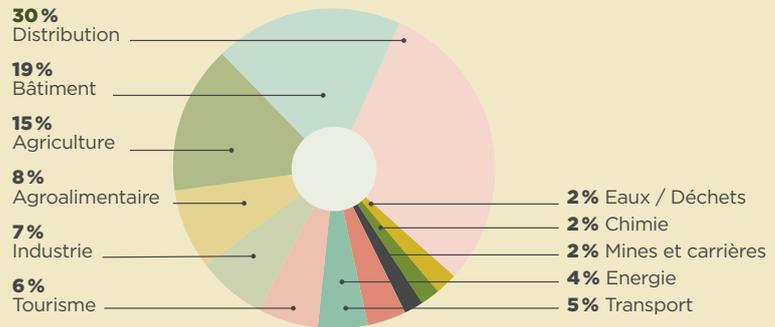
Entre octobre 2020 et mars 2021, le groupe Crédit Mutuel a participé à l'exercice pilote de stress climatique conduit par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR). Les objectifs de cet exercice étaient de sensibiliser les établissements financiers au risque climatique et de mesurer la vulnérabilité et les coûts induits par le non-respect des accords de Paris. Les exercices de stress test apparaissent, en effet, comme un outil clé pour évaluer la résilience du groupe vis-à-vis de différents scénarios climatiques. Cet exercice pilote conduit par l'ACPR, s'est limité à l'analyse du risque de transition pour les établissements bancaires. Sur la base de ces projections, des modèles ont été développés pour identifier les secteurs d'activité les plus vulnérables aux chocs climatiques. Cet exercice était inédit par l'horizon de temps concerné (2020 à 2050).

Les politiques sectorielles volontaires existantes au sein des groupes régionaux sont intégrées aux projections.

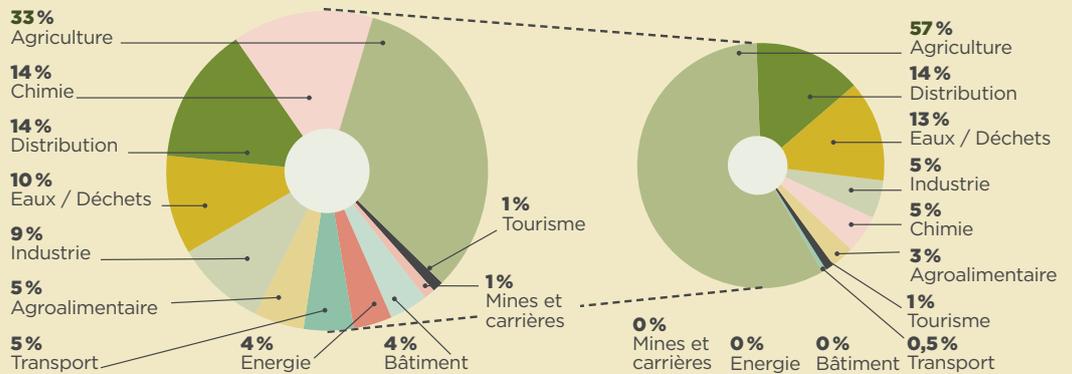
Après un travail de projection du bilan du groupe, qui s'est avéré quasiment identique en 2050, il apparaît que les quatre secteurs les plus exposés au risque de transition sont les suivants pour le portefeuille du groupe Crédit Mutuel :

- AGRICULTURE
- AGROALIMENTAIRE
- ÉNERGIE
- TRANSPORT TERRESTRE.

RÉPARTITION DES ENCOURS DE CRÉDIT EN 2020 (quasi identique au 1^{er} tour en 2050)



POIDS DES ÉMISSIONS ASSOCIÉES AUX SECTEURS FINANÇÉS PAR LE CRÉDIT BANCAIRE EN 2020



Émissions associées aux secteurs financés par le crédit bancaire en 2050 : Réduction de 75 %, selon scénario SNBC, de l'émission totale, mais forte sensibilité de certains portefeuilles.

Montrer, sur la base de cette analyse, que la banque a :

- Identifier et divulguer les secteurs qui ont le plus d'effets (potentiels) positifs et négatifs importants
- Détermination les opportunités d'affaires stratégiques liées à l'augmentation des impacts positifs et à la réduction des impacts négatifs

Les secteurs identifiés comme les plus exposés ont fait l'objet de la mise en œuvre, au sein des groupes régionaux, de politiques sectorielles adaptées notamment dans le secteur de l'énergie (du charbon, des hydrocarbures...), de l'agriculture pour le Crédit Mutuel Alliance Fédérale et le Crédit Mutuel Arkéa et de la mobilité pour le Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

Identification des encours les plus sensibles au risque de transition, selon l'ACPR

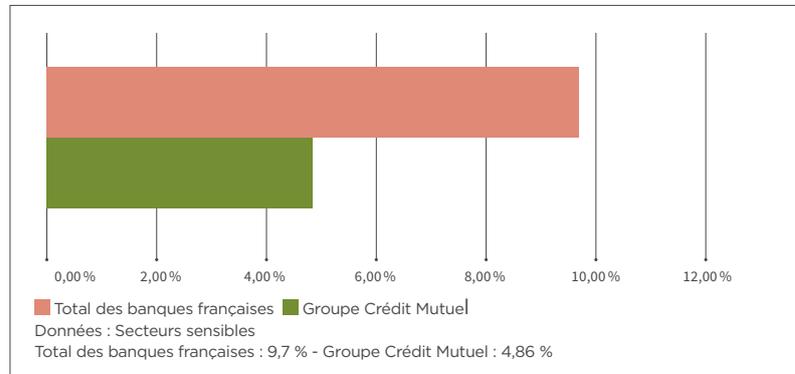
Parallèlement à cet exercice, le groupe Crédit Mutuel a développé une méthodologie de classification des risques par secteur d'après des critères climatiques et environnementaux. Les analyses qui s'appuient sur des recherches scientifiques françaises (Haut conseil pour le climat, ADEME, etc.), européennes et internationales (GIEC, AIE, etc.) ont permis d'établir l'exposition du portefeuille du Crédit Mutuel aux secteurs identifiés comme sensibles (référentiel de l'exercice pilote de l'ACPR).

FOCUS - PART DES SECTEURS SENSIBLES² DANS LE TOTAL DES ENCOURS FINANÇÉS PAR LE GROUPE

	2021	2020	VARIATION 2020- 2021
GROUPE CRÉDIT MUTUEL	4,86 %	4,80 %	1,2 %

2. Ces 7 secteurs NACE sont : (A01) Culture et production animale, chasse et services annexes ; (B) Industries extractives ; (C19) Cokéfaction et raffinage ; (C20) Industrie chimique ; (C23) Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques ; (C24) Métallurgie ; (E37-39) Collecte et traitement des eaux usées, collecte, traitement et élimination des déchets, dépollution et autres services de gestion des déchets.

PART DES ENCOURS AUX SECTEURS SENSIBLES DANS LE TOTAL DES PORTEFEUILLES



Les encours de crédit aux entreprises représentent 17 % du total des expositions de crédit. Seulement 4,86 % concernent les entreprises des secteurs les plus sensibles au risque de transition comme le secteur de l'énergie, la métallurgie, l'industrie chimique ou encore la culture et production animale. Cela implique nécessairement pour le groupe Crédit Mutuel un accompagnement de ces entreprises dans leur transition vers une économie-bas carbone. La clientèle banque de détail (crédits immobiliers, crédits automobiles, crédits à la consommation et prêts aux professionnels et TPE), qui représente 49 % des expositions du Groupe, bénéficie également d'un soutien à la transition (cf. partie 3.2).

Côté infrastructure du groupe, la direction des risques capitalise sur les travaux existants en matière de risques opérationnels, et développe un outil d'identification de l'exposition de ses installations aux risques climatiques physiques. L'objectif est d'étendre les aléas couverts, et de contribuer à développer en parallèle un outil d'évaluation de la vulnérabilité au risque physique des clients du groupe.

Les risques climatiques et liés à l'environnement constituent des facteurs déterminants des risques existants, notamment du risque de crédit, du risque opérationnel, du risque de marché et du risque de liquidité. Ils sont de fait intégrés aux processus de gestion des risques du groupe. L'ambition du groupe Crédit Mutuel est d'intégrer les risques et les opportunités du changement climatique dans l'ensemble de sa stratégie et de ses activités. Cela se traduit par l'appropriation de ces enjeux par chacun des groupes régionaux, qui déploient leurs propres stratégies climat.

Une transition énergétique mondiale est nécessaire pour passer à des sources d'énergie moins émettrices. Des améliorations sont nécessaires dans l'efficacité énergétique des industries, des bâtiments et des foyers, des véhicules et des autres secteurs consommateurs d'énergie. Cela nécessitera des investissements importants dans tous les secteurs. Le groupe Crédit Mutuel accompagne ses clients, représentants variés de l'économie réelle, en encourageant et accompagnant leur transition (cf. partie 3.2).

CONCLUSION SUR L'ANALYSE D'IMPACT :

Les travaux réalisés en 2021 sur l'analyse des enjeux extra-financiers a permis au groupe Crédit Mutuel de mieux maîtriser ses impacts négatifs et de poursuivre l'accompagnement de ses clients afin de générer toujours plus d'impacts positifs pour la société dans son ensemble.

Rapport et auto-évaluation

Réponses synthétiques de la banque

Références ou liens pertinents illustrant la réponse

2.2

Définition de la cible :

Montrer que la banque a fixé et publié au moins deux objectifs Spécifiques, Mesurables (qui peuvent être qualitatifs ou quantitatifs), Réalisables, Pertinents et limité dans le Temps (SMART), qui portent sur au moins deux des « domaines ayant le plus d'impact » identifiés, résultant des activités de la banque et de la fourniture de produits et de services.

Montrer que ces objectifs sont liés de manière appropriée aux Objectifs de Développement Durable (ODD), aux objectifs de l'Accord de Paris et à d'autres cadres internationaux, nationaux ou régionaux pertinents, et contribuent davantage à leur réalisation. La banque aurait dû établir une base de référence (évaluée par rapport à l'année donnée) et fixer des cibles par rapport à cette base de référence.

Conformément à ses engagements d'alignement sur l'Accord de Paris, le Crédit Mutuel commence à orienter progressivement ses activités en faveur de la transition climatique. 2020 a été marquée par la formalisation d'une gouvernance et d'un plan d'actions au niveau du groupe (cf. partie 1.2).

Ce plan d'actions consolidé vise à capitaliser collectivement sur les initiatives engagées et à piloter les enjeux communs (réglementaires notamment) :

- il est mis à jour chaque année en fonction des réglementations, des attentes des groupes régionaux et des directions métiers de la CNCM, des propositions des groupes de travail ;
- il est validé annuellement dans les instances exécutives et de surveillance nationales ;
- il est piloté au sein du comité de pilotage risque climatique et RSE, avec des points réguliers sur l'avancement des projets aux instances exécutives et de surveillance.

En 2021, le groupe Crédit Mutuel s'est engagé avec l'ensemble de ses entités dans deux nouvelles initiatives issues des Principes pour une Banque Responsable (PRB) :

- la **NZBA (Net-Zero Banking Alliance)** qui vise l'objectif de zéro émission nette d'ici à 2050 implique un alignement en matière de température compatible avec la limitation du réchauffement climatique à 1,5°C par rapport aux niveaux préindustriels, conformément à l'objectif le plus ambitieux de l'accord de Paris. ;
- et le **Commitment to Financial Health and Inclusion** qui vise à promouvoir l'inclusion universelle et favoriser un secteur bancaire qui soutient la santé financière de ses clients. Cette initiative renforce l'action sociétale du Groupe Crédit Mutuel.

Les enjeux ESG ont été intégrés aux groupes régionaux à travers des objectifs, des stratégies ambitieuses et des engagements de transparence. Les deux domaines développés, ci-dessous, le changement climatique et l'inclusion financière sont considérés comme particulièrement stratégiques pour le groupe Crédit Mutuel.

Stratégies opérationnelles des groupes régionaux

Dans le domaine du changement climatique :

À leur propre initiative, plusieurs entités du groupe Crédit Mutuel se sont engagées à :

- se désengager du charbon au plus tard en 2030, tant dans les pays de l'OCDE que dans les pays hors OCDE et à appliquer des critères au financement des hydrocarbures. C'est le cas du Crédit Mutuel Alliance Fédérale et du Crédit Mutuel Arkéa ;
- se doter de politiques sectorielles sur des secteurs sensibles : Crédit Mutuel Alliance Fédérale dispose de politiques sectorielles sur la mobilité, le secteur minier, les énergies nucléaires civiles, la défense et sécurité et l'agriculture (2022) et Crédit Mutuel Arkéa a adopté une politique agricole et viticole en 2022,
- soutenir les particuliers et les professionnels dans leurs transitions vers une économie sobre en carbone.

Le plan stratégique révisé³ de Crédit Mutuel Alliance Fédérale 2019-2023, fixe quant à lui notamment un objectif de réduction de son empreinte carbone⁴ de 30 %, et un objectif de réduction de 15% de l'empreinte carbone de son portefeuille de crédit corporate et d'investissement : la prise en compte des enjeux environnementaux dans l'exercice de ses métiers constitue un des axes majeurs de sa politique de développement durable pour agir positivement sur la société.

3. Plan Stratégique ensemble#nouveau monde | Crédit Mutuel Alliance Fédérale : <https://www.creditmutuelalliancefederale.fr/fr/qui-sommes-nous/plan-strategique-ensemble-nouveau-monde.html>

4. L'objectif porte sur les postes d'émission (périmètre France scope 1, 2 & 3 : consommations énergétiques, fluides frigorigènes, immobilisations liées à la flotte automobile et déplacements professionnels).

[Déclaration de performance extra-financière du groupe Crédit Mutuel](#)

[Document d'Enregistrement Universel de CMAF](#)

[Politiques sectorielles CMAF](#)

[Communiqué de presse CMAF pétrole et gaz](#)

[Plan stratégique CMAF](#)

[Plan stratégique CM Arkéa](#)

[Stratégie climat 2020-2024 du CM Arkéa](#)

[Politique charbon du CM Arkéa](#)

[Rapport TCFD - CM Arkéa](#)

Rapport et auto-évaluation	Réponses synthétiques de la banque	Références ou liens pertinents illustrant la réponse
<p>Montrer que la banque a analysé et reconnu les impacts (potentiels) négatifs significatifs des cibles fixées sur d'autres dimensions des Objectifs de Développement Durable (ODD)/du changement climatique/des objectifs de la société et qu'elle a défini des mesures pertinentes pour atténuer ces impacts autant que possible afin de maximiser l'impact positif net des cibles fixées.</p>	<p>Le Crédit Mutuel Arkéa s'est engagé pour sa part à réduire son empreinte carbone directe de 16 % entre 2019 et 2024. Fin 2020, le Crédit Mutuel Arkéa a également adopté une stratégie climat pour 2020 – 2024 qui repose sur deux axes de déploiement :</p> <ul style="list-style-type: none"> — d'une part, le renforcement de l'engagement au service du climat vis-à-vis des entreprises et des territoires, et ; — d'autre part, l'intégration du climat comme facteur de performance et de risque dans la gestion de ses activités. <p>Et dans le domaine de l'inclusion financière :</p> <p>Le groupe Crédit Mutuel est très attentif à l'accompagnement de tous ses clients.</p> <p>Microfinance :</p> <p>Concrètement, le Crédit Mutuel agit auprès de ces clientèles au travers d'une activité de microfinance (personnel et professionnel), en direct et en partenariat avec des institutions de microfinance, ainsi qu'en déployant des dispositifs spécifiques en faveur des clientèles rendues fragiles ou vulnérables par des situations de vie difficiles, que celles-ci soient structurelles, sociales ou conjoncturelles.</p> <p>Inclusion bancaire :</p> <p>Banque relationnelle et territoriale, le groupe Crédit Mutuel s'est impliqué dans la mise en œuvre des engagements en faveur de l'inclusion bancaire et de la protection des plus modestes. Les clients, identifiés en situation de fragilité financière bénéficient du plafonnement de leurs frais liés aux incidents de paiements et irrégularités de fonctionnement du compte.</p> <p>En outre, les réseaux du groupe se sont engagés à promouvoir auprès de leurs clients une offre spécifique. Crédit Mutuel Alliance Fédérale et le Crédit Mutuel Océan ont précisé leur démarche au sein de leur politique d'engagement en faveur des clientèles fragiles ou vulnérables accessible sur leur site internet. Par ailleurs, Crédit Mutuel Arkéa, Crédit Mutuel Alliance Fédérale et Crédit Mutuel Nord Europe ont annoncé avoir décidé respectivement le 1er février 2019, le 11 juin 2020, et en août 2020 d'exonérer les clients détenteurs de cette offre des frais d'incident, allant ainsi au-delà des obligations réglementaires. D'autres actions sont développées dans les groupes régionaux pour accompagner chacun de leurs clients, et pour que la santé ne soit plus un frein à l'accès à la propriété, en 2021, Crédit Mutuel Alliance Fédérale, Crédit Mutuel Maine-Anjou Basse-Normandie, Crédit Mutuel Océan ont supprimé les formalités médicales pour leurs clients fidèles qui empruntent pour acquérir leur résidence principale, quel que soit leur état de santé⁵.</p>	<p>Politique Pétrole et Gaz du CM Arkéa</p> <p>Politique Agricole et viticole du Crédit Mutuel Arkéa</p> <p>Politique d'engagement en faveur des clientèles fragiles et vulnérables CMAF</p> <p>Politique clientèle fragile CMO</p> <p>Communiqué de presse suppression questionnaire de santé</p>

CONCLUSION SUR LA DÉFINITION DES OBJECTIFS

Le Crédit Mutuel réaffirme des ambitions fortes, conformément à ses valeurs et à ses principaux enjeux ESG, afin de toujours mieux répondre aux besoins de ses clients-sociétaires et aux objectifs de la société.

5. Sont éligibles à ce dispositif les clients bancaires qui ont domicilié leurs revenus principaux au sein du Groupe depuis au moins 7 ans ou qui sont déjà titulaires d'une assurance des emprunteurs ACM pour leur résidence principale.

Rapport et auto-évaluation

Réponses synthétiques de la banque

Références ou liens pertinents illustrant la réponse

2.3

Plans de mise en œuvre et de surveillance des cibles

Montrer que votre banque a défini des actions et des jalons pour atteindre les objectifs fixés.

Montrer que votre banque a mis en place les moyens de mesurer et de suivre les progrès par rapport aux objectifs fixés.

Les définitions des indicateurs clés de performance (KPI) tout changement apporté à ces définitions et tout remaniement des niveaux de référence devraient être transparents.

Niveau national :

L'adhésion du groupe à la *Net-Zero Banking Alliance* implique un alignement en matière de température compatible avec la limitation du réchauffement climatique à 1,5°C par rapport aux niveaux préindustriels, conformément à l'objectif le plus ambitieux de l'accord de Paris et aux engagements de l'Union Européenne (Pacte Vert). Par cette initiative, le groupe Crédit Mutuel s'est notamment engagé à établir et publier des objectifs intermédiaires (2030) et à long terme (2050) pour se conformer aux objectifs des Accords de Paris. Pour atteindre ces objectifs, le groupe Crédit Mutuel suit un certain nombre d'indicateurs et expérimente plusieurs méthodes, présentés ci-dessous :

En 2021, afin d'évaluer l'alignement de sa trajectoire aux objectifs climatiques, le groupe Crédit Mutuel a travaillé sur la méthodologie PACTA COP (*Paris Agreement Capital Transition Assessment*). Cette méthodologie développée par le *think tank 2 Degrees Investing Initiative* (2DII) et soutenue par les Principes pour l'investissement responsable (PRI), vise à fournir une analyse de l'alignement sur l'Accord de Paris, des portefeuilles de crédit sur les secteurs les plus émissifs en carbone.

Le groupe Crédit Mutuel a également procédé en 2021 dans le cadre de travaux de place à une quantification des émissions de gaz à effet de serre associée à ses portefeuilles de financement. La méthodologie SAFE (anciennement P9XCA), développée à l'initiative du Crédit agricole CIB par la chaire Développement durable de l'université Paris-Dauphine a pour objectif de fournir une cartographie et une estimation en ordre de grandeur des émissions financées et les investissements pour compte propre des secteurs d'activité économique au bilan des acteurs financiers, par secteur et par zone géographique.

Les résultats de ces deux exercices ont permis, par leurs limites et leurs apports, de démontrer la nécessité de travailler sur des méthodologies en cohérence et couvrant notre modèle d'affaires. Les travaux en cours au sein de la Fédération Bancaire Française (FBF) devraient permettre au groupe Crédit Mutuel d'aboutir sur ce sujet.

Le groupe Crédit Mutuel et ses groupes régionaux déploient des dispositifs de mesure et de suivi des risques climatiques, via la mise en place d'indicateurs de suivi et de pilotage. La mise en place d'un tableau de bord à destination des membres du GT Bâle 3 et du Comité des risques visant à suivre les risques climatiques permet au groupe Crédit Mutuel d'en garantir une gestion efficace et transparente jusqu'au plus hauts niveaux de sa gouvernance (cf. indicateurs en partie 2.4).

Déploiement, suivi des stratégies et objectifs au sein des groupes régionaux :**Dans le domaine du Changement climatique :**

À l'occasion de l'adoption du statut d'entreprise à mission, Crédit Mutuel Alliance Fédérale s'est fixé des objectifs intermédiaires applicables dès 2022 comme notamment :

- réduire de 20 % de ses propres émissions carbone d'ici 2022. Pour répondre à cet objectif, Crédit Mutuel Alliance Fédérale a choisi d'appliquer la norme ISO 14064 qui fournit un cadre de comptabilisation et de vérifications des gaz à effet de serre sur le périmètre vie de bureau pour l'ensemble des scopes ;
- réduire de 12 % l'empreinte carbone de ses portefeuilles d'ici 2022 : Crédit Mutuel Alliance Fédérale mesure quant à lui depuis 2019 l'empreinte carbone de son portefeuille de crédit corporate⁶. Cet indicateur fournit une indication de la quantité de carbone que l'entreprise génère au prorata de la contribution de la banque ramenée au montant des crédits que la banque lui octroie. Cet indicateur fait partie des métriques de la cartographie nationale des risques ;
- le Crédit Mutuel Alliance Fédérale a choisi de renforcer les règles liées à l'application de ses politiques sectorielles en développant des grilles d'analyses spécifiques à chaque secteur d'activité. Ces grilles d'analyse intègrent les notations extra-financières des contreparties analysées (critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) lors des décisions d'octroi des opérations bancaires et financières. De plus, une grille d'analyse générale a été mise en place pour tous les secteurs qui ne sont pas soumis aux politiques sectorielles.

[Déclaration de performance extra-financière du groupe Crédit Mutuel](#)

[14 engagements de CMAF](#)

[Rapport TCFD – CM Arkéa](#)

6. Périmètre : entreprises hors retail et SCI et hors-bilan

Rapport et auto-évaluation	Réponses synthétiques de la banque	Références ou liens pertinents illustrant la réponse
	<p>En 2021, le Crédit Mutuel Arkéa a publié son premier rapport TCFD (Task Force on Climate-related Financial Disclosures), conformément à sa stratégie climat fin 2020. Ce rapport, qui sera renouvelé chaque année, vise à répondre, à terme, au meilleur standard international en matière de communication d'informations liées au climat. Le Crédit Mutuel Arkéa souhaite ainsi renforcer la transparence de ses engagements et informer chaque année l'ensemble de ses parties prenantes, des progrès réalisés dans le soutien à la lutte contre le réchauffement climatique, tant en termes d'intégration à la stratégie du groupe, de prise en compte dans la gestion de ses risques que de résultats à travers le suivi d'indicateurs de pilotage et de mesure.</p> <p>Dans le domaine de l'inclusion financière :</p> <p>Inclusion bancaire :</p> <p>Crédit Mutuel Alliance Fédérale s'est fixé un objectif de 50 000 clients équipés de l'offre clientèle fragile en date du 31/12/2022. Pour compléter les dispositifs d'accompagnement, le Crédit Mutuel Océan signe des partenariats avec des structures labellisées dans le cadre des « Points Conseil Budget ». Ce dispositif gouvernemental permet d'apporter conseils et services personnalisés aux personnes en situation de fragilité financière notamment sur la gestion de leur budget. C'est également un outil de lutte contre le surendettement.</p> <p>Microfinance :</p> <p>Le groupe a la volonté d'être un acteur majeur de la vie économique sur ses territoires. Ainsi, aux côtés de partenaires nationaux : ADIE, Initiative France, France Active, il joue un rôle important dans la pérennisation de l'emploi ou le retour à l'emploi de ceux qui en sont exclus.</p>	

CONCLUSION SUR LE SUIVI DES OBJECTIFS :

Le Crédit Mutuel travaille à l'élaboration de nouvelles mesures et de nouveaux indicateurs clés de performance associés au changement climatique : domaine dont l'impact reste le plus important pour le secteur financier.

2.4

Progrès dans la mise en œuvre des cibles

Pour chaque cible séparément :

Montrer que votre banque a mis en œuvre les actions qu'elle avait précédemment définies pour atteindre l'objectif fixé.

Ou expliquer pourquoi des mesures n'ont pas pu être mises en œuvre/doivent être modifiées et comment votre banque adapte son plan pour atteindre son objectif fixé.

Rendre compte des progrès réalisés par votre banque au cours des 12 derniers mois (jusqu'à 18 mois après la signature lors de votre premier rapport) en vue d'atteindre chacun des objectifs fixés et de l'incidence de vos progrès. (lorsque cela est possible et approprié, les banques devraient inclure des informations quantitatives)

Des premiers résultats ont été atteints dès 2020 :

En matière de changement climatique :

Le groupe Crédit Mutuel et ses groupes régionaux déploient des dispositifs de mesure et de suivi des risques climatiques, via la mise en place d'indicateurs de suivi et de pilotage. Ces indicateurs, choisis pour prendre en compte la double matérialité des enjeux climatiques et environnementaux, sont en évolution, dans une démarche d'amélioration continue et en accord avec les attentes réglementaires et ses engagements (évaluation des risques climatiques sur les portefeuilles, analyse de l'alignement, trajectoire...).

La mise en place d'un tableau de bord à destination des membres du GT Bâle 3 et du Comité des risques visant à suivre les risques climatiques permet au groupe Crédit Mutuel d'en garantir une gestion efficace et transparente jusqu'aux plus hauts niveaux de sa gouvernance. Celui-ci prend en compte les indicateurs suivants :

Pour le risque de transition :

- Green Asset Ratio d'éligibilité issu du règlement sur la taxonomie de l'Union Européenne,
- part des encours dans des secteurs identifiés comme sensibles⁷ par l'ACPR sur le total des encours,
- évolution des expositions charbon et hydrocarbures (selon politiques sectorielles);

7. Codes NACE concernés : (A01) Culture et production animale, chasse et services annexes ; (B) Industries extractives ; (C19) Cokéfaction et raffinage ; (C20) Industrie chimique ; (C23) Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques ; (C24) Métallurgie ; (E37-39) Collecte et traitement des eaux usées, collecte, traitement et élimination des déchets, dépollution et autres services de gestion des déchets.

Rapport et auto-évaluation

Réponses synthétiques de la banque

Références ou liens pertinents illustrant la réponse

Pour le risque physique :

— évènements naturels localisés et majeurs recensés liés à un évènement naturel (exposition et sinistralité, périmètre risques opérationnels).

D'autres travaux sont menés pour affiner le reporting sur les diagnostics de performance énergétique attribués aux biens immobiliers financés et détenus en garantie. Cet indicateur en cours de construction est un enjeu majeur au vu de l'exposition du groupe et des objectifs de transition du secteur de l'immobilier, que souhaite accompagner le groupe Crédit Mutuel. Par ailleurs, il s'agit d'un élément structurant des attentes exprimées par les superviseurs et régulateurs dans les travaux de reporting bancaires et de tests de résistance bancaires.

L'ensemble des entités du groupe Crédit Mutuel poursuit des objectifs de réduction sur leur empreinte environnementale propre (cf. 2.2 définition de la cible - objectifs). Le groupe Crédit Mutuel mesure les émissions de gaz à effet de serre liées à ses activités. Pour l'exercice 2021, le total des émissions se porte à 382 976 tonnes équivalent CO₂, en diminution de 22 % par rapport à l'année précédente, du fait notamment des actions de réduction engagées au sein des groupes régionaux et de l'impact de la crise sanitaire.

RÉSULTATS DU BILAN CARBONE CONSOLIDÉ DU GROUPE CREDIT MUTUEL (ÉMISSIONS EN TEQ CO₂ HORS FINANCEMENTS)

EN TONNES EQ. CO ₂	2021 ¹	2020 ²
Émissions directes de gaz à effet de serre (scope 1)	27 145	25 766
Émissions directes de gaz à effet de serre (scope 2)	16 160	15 937
Émissions indirectes de gaz à effet de serre (scope 3)	339 671	395 722
Émissions de gaz à effet de serre /ETP	4,6	5,2
Émission GES par M€ de PNB	19,4	24,9

1. Périmètre de consolidation :
 - Crédit Mutuel Arkéa, Crédit Mutuel Maine-Anjou et Basse-Normandie, Crédit Mutuel Nord Europe et Crédit Mutuel Océan : données 2021
 - Crédit Mutuel Alliance Fédérale : données 2020
2. Périmètre de consolidation :
 - Crédit Mutuel Arkéa, Crédit Mutuel Maine-Anjou et Basse-Normandie, Crédit Mutuel Nord Europe et Crédit Mutuel Océan : données 2020
 - Crédit Mutuel Alliance Fédérale : données 2019

Crédit Mutuel Alliance Fédérale mesure quant à lui depuis 2019 l'empreinte carbone de son portefeuille de crédit corporate. Cet indicateur donne une indication de la quantité de carbone que l'entreprise génère au prorata de la contribution de la banque ramenée au montant des crédits que la banque lui octroie. Cet indicateur fait partie des métriques de la cartographie nationale des risques.

Empreinte carbone du portefeuille de crédit corporate

EN TONNES DE CO ₂ /M€ PRÊTÉS	2021	2020	VARIATION 2020-2021
CRÉDIT MUTUEL ALLIANCE FÉDÉRALE	251,3	256,6	-2,07 %

Au global, l'empreinte carbone du portefeuille de crédit corporate de Crédit Mutuel Alliance Fédérale est en baisse de 27,9 % par rapport à 2018.

8. Hors Crédit Mutuel Arkéa.

Rapport et auto-évaluation	Réponses synthétiques de la banque	Références ou liens pertinents illustrant la réponse
----------------------------	------------------------------------	--

Et d'inclusion financière :

Inclusion bancaire :

Nos réseaux se sont engagés à promouvoir auprès de leurs clients différents dispositifs de finance inclusive via notamment les services bancaires de base (21 298⁸ clients en bénéficiant au 31 décembre 2021) ou l'offre spécifique pour les clients en situation de fragilité financière (OCF). Au 31 décembre 2021, 75 435 clients du Crédit Mutuel sont équipés de l'offre OCF.

Au final, ce sont plus de 400 000 clients, identifiés en situation de fragilité financière, qui bénéficient du plafonnement de leurs frais liés aux incidents de paiements et irrégularités de fonctionnement du compte. Ces informations sont détaillées dans les déclarations de performance extra-financière des groupes régionaux.

Microfinance :

Aux côtés de ses partenaires, le Crédit Mutuel permet à des clients en situation de fragilité de bénéficier d'un soutien financier par l'intermédiaire de microcrédits et d'un accompagnement. À titre d'exemple, en 2021, le groupe Crédit Mutuel a mis à disposition de l'ADIE des enveloppes de financement de 14,8 millions d'euros qui ont permis la création ou le maintien de plus de 4 000 emplois. Ou encore, grâce à la coopération entre le Crédit Mutuel et France Active en 2021, ce sont de 2 000 prêts qui ont été accordés permettant la consolidation ou la création de 3 800 emplois.

Le groupe Crédit Mutuel confirme son engagement en 2021 auprès de ces trois réseaux d'accompagnement au microcrédit avec près de 424 millions d'euros décaissés ou refinancés auprès de plus de 11 000 bénéficiaires.

[Communiqué de presse suppression questionnaire de santé](#)

RÉCAPITULATIF DES MICROCRÉDITS¹ ACCOMPAGNÉS DU GROUPE	2021	2020
Microcrédit personnel accompagné		
Nombre de microcrédits accordés dans l'année	972	852
Montant des microcrédits financés sur l'année (en millions d'euros)	2,5	2,1
Microcrédit professionnel accompagné – Partenariat Adie		
Nombre de dossiers traités	4 659	3 703
Montant des lignes de crédit mises à disposition (en millions d'euros)	13,5	10,6
Microcrédit professionnel accompagné – Partenariat France Active Garantie		
Nombre de nouveaux microcrédits financés	2 021	1 750
Montants garantis (en millions d'euros)	48,4	42,7
Microcrédit professionnel accompagné – Partenariat Initiative France		
Nombre de prêts bancaires complémentaires accordés	4 484	3 624
Montant des prêts bancaires complémentaires accordés (en millions d'euros)	362,0	257,4

1. Microcrédits : prêts accordés à des emprunteurs en situation de fragilité, bénéficiant d'une garantie et d'un accompagnement par un organisme d'intérêt général. Plafonnements des montants accordés fixés par la loi Lagarde du 1^{er} juillet 2010.

Enfin pour que la santé ne soit plus un frein à l'accès à la propriété, en 2021, Crédit Mutuel Alliance Fédérale, Crédit Mutuel Maine-Anjou Basse-Normandie, Crédit Mutuel Océan ont supprimé les formalités médicales pour leurs clients fidèles qui empruntent pour acquérir leur résidence principale, quel que soit leur état de santé.

CONCLUSION SUR LES PROGRÈS RÉALISÉS DANS LA MISE EN ŒUVRE DES OBJECTIFS :
 Le groupe Crédit Mutuel multiplie les initiatives pour construire une trajectoire respectueuse des Accords de Paris et à favoriser l'inclusion financière de ses clients.

PRINCIPE 3

Clients and consommateurs



Nous travaillerons de manière responsable avec nos clients pour encourager des pratiques durables et ainsi permettre des activités économiques créant une prospérité partagée pour les générations actuelles et futures.

Rapport et auto-évaluation	Réponses synthétiques de la banque	Références ou liens pertinents illustrant la réponse
<p>3.1</p> <p>Fournir un aperçu des politiques et des pratiques que votre banque a mises en place ou prévoit de mettre en place pour promouvoir des relations responsables avec ses clients. Cela devrait inclure des informations de haut niveau sur les programmes et actions mis en œuvre (et/ou prévus), leur ampleur et, si possible, leurs résultats.</p>	<p>La loyauté des pratiques doit permettre de garantir des principes d'intégrité, d'honnêteté entre l'entreprise et ses parties prenantes, en particulier ses clients et concurrents.</p> <p>C'est un élément incontournable pour la mise en œuvre d'une démarche RSE. Elle regroupe des domaines d'action aussi divers que : la lutte contre la corruption, l'engagement de politiques responsables, la communication et la concurrence loyale, la promotion de la responsabilité sociétale dans la chaîne de valeur (avec les fournisseurs et sous-traitants), la sécurité des données de la clientèle et des salariés, l'intégrité des marchés et la lutte contre le blanchiment, le financement du terrorisme et la fraude.</p> <p>Le groupe Crédit Mutuel s'appliquant à exercer ses activités dans le respect des lois et règlements en vigueur, a mis en place une organisation adaptée à cet objectif, à ses principes de proximité et de subsidiarité.</p> <p>L'organisation du dispositif de conformité est encadrée par une décision de caractère général arrêtée par le Conseil d'administration de la CNCM en vue de définir et d'asseoir les périmètres d'intervention des fonctions de vérification de la conformité aux niveaux confédéral et régional.</p> <p>Celle-ci précise que la prévention des risques de non-conformité au sein du groupe comprend notamment les domaines suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> – la sécurité financière (lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, respect des embargos, mesures financières restrictives et gel des avoirs, conformité fiscale) ; – les pratiques commerciales et la protection de la clientèle (dont la protection des données personnelles) ; – la déontologie, l'éthique, la lutte contre la corruption et la prévention des conflits d'intérêts ; l'intégrité des marchés. <p>Le 7 avril 2021, le Conseil d'administration de la CNCM a adopté une nouvelle décision de caractère général relative au dispositif de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme et de prévention des sanctions financières internationales au sein du groupe Crédit Mutuel, dont l'objectif est de formaliser l'organisation arrêtée conformément aux réglementations applicables, notamment par la mise en place concrète du partage des responsabilités entre la Confédération et les groupes régionaux de Crédit Mutuel dans le respect du principe de subsidiarité.</p> <p>Les différents dispositifs de sécurité financière au sein du groupe, qu'ils soient mis œuvre dans un cadre opérationnel, de contrôle interne ou de reporting à la gouvernance, s'attachent à contribuer efficacement à la lutte le blanchiment des capitaux, la fraude ou l'évasion fiscale, le financement du terrorisme, mais également au respect des sanctions financières, économiques et commerciales.</p>	<p>Déclaration de performance extra-financière du groupe Crédit Mutuel</p>

Rapport et auto-évaluation

Réponses synthétiques de la banque

Références ou liens pertinents illustrant la réponse

À titre d'exemple et pour illustrer les résultats obtenus, les indicateurs relatifs à la lutte anti-blanchiment sont les suivants :

INDICATEURS RELATIFS A LA LUTTE ANTI-BLANCHIMENT	2021	2020
Nombre de collaborateurs chargés de la lutte anti-blanchiment (en ETP)	387	287
Nombre de salariés ciblés pour la formation LAB-FT	56 085	52 764
Nombre de salariés ayant réalisé la formation LAB-FT	46 048	46 297
Taux de salariés ayant réalisé la formation LAB-FT	82,1 %	87,7 %

3.2

Décrire comment votre banque a travaillé avec ses clients et ses clients et/ou prévoit travailler avec eux pour encourager des pratiques durables et permettre des activités économiques durables. Cela devrait comprendre de l'information sur les mesures prévues/mises en œuvre, les produits et les services élaborés et, dans la mesure du possible, sur les effets obtenus.

Le changement climatique :

Le groupe Crédit Mutuel, de par son statut coopératif et son implantation locale, est engagé depuis sa création à financer le développement des territoires et des entreprises et activités. Il est ainsi historiquement un acteur de préférence du développement territorial, de l'agriculture, du logement.

Avec un total d'encours de 28 123 millions d'euros, le groupe réaffirme sa volonté de s'engager au plus près des territoires, pour accompagner ses clients dans la transition écologique et énergétique, via des financements structurés d'une part, et une activité historique de financement de la transition énergétique en banque de détail, d'autre part.

En 2021, Crédit Mutuel Alliance Fédérale, via le département Financement de Projets du CIC a financé 31 projets dont 18 dans les énergies renouvelables. Les autorisations cumulées des projets énergies renouvelables fin décembre 2021 atteignent 2,1 milliards d'euros, soit une augmentation de 15 % par rapport à fin 2020. Hors sous-participations, les autorisations cumulées des projets énergies renouvelables à fin décembre 2021 s'élèvent à 2 milliards d'euros en hausse de 10 % par rapport à fin 2020.

Le groupe Crédit Mutuel finance aussi auprès des particuliers, professionnels et PME les projets de maîtrise de l'énergie, dont la rénovation thermique des bâtiments et la mobilité bas carbone. Cette activité représente à fin 2021 un encours de 26 023 millions d'euros.

FINANCEMENT DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

(EN MILLIONS D'EUROS)

	2021	2020
Financement de la transition énergétique (Encours énergies renouvelables + prêts rénovation énergétique des bâtiments + équipements écologiques des professionnels et agriculteurs + financement des véhicules verts)	28 123	23 466
Montant des financements structurés consacrés aux énergies renouvelables ¹	2 100	1 800
Encours des prêts accordés aux professionnels et agriculteurs énergie renouvelable ¹	165	177
Prêts destinés au financement des logements neufs et respectant la norme RT 2012	24 906	20 961
Encours d'éco-prêts à taux zéro accordés dans l'année	604	528
Encours prêts véhicules propres	287	NC
Encours prêts transition énergétique	61	NC
Encours livret de développement durable et solidaire	20 249	18 996

1. Hors Crédit Mutuel Arkéa

Rapport et auto-évaluation

Réponses synthétiques de la banque

Références ou liens pertinents illustrant la réponse

Depuis mars 2022, Crédit Mutuel Alliance Fédérale, Crédit Mutuel Maine-Anjou Basse-Normandie, Crédit Mutuel Océan proposent le Prêt Avance Rénovation pour permettre aux propriétaires aux revenus modestes et retraités (dont l'âge et le revenu rendent difficiles l'accès au crédit) ayant un logement mal isolé de bénéficier d'une rénovation énergétique complète sans en avancer les frais. Ce dispositif de prêt hypothécaire pour lutter contre les passoires thermiques est rendu possible par la loi Climat et Résilience. Son fonctionnement permet aux bénéficiaires de ne supporter le reste à charge de la rénovation énergétique qu'au moment de la succession ou de la vente du bien immobilier.

Dans le domaine de la mobilité, l'ensemble des groupes régionaux proposent des prêts bonifiés pour l'achat d'un véhicule vert.

Depuis février 2020, Crédit Mutuel Arkéa via sa filiale ABEI (Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels) propose un prêt « PACT » à destination des institutionnels, PME et ETI. Ce crédit dont la rémunération est indexée sur la performance ESG (Environnement, social et gouvernance) de l'emprunteur, avec une bonification pouvant atteindre jusqu'à 20 % d'économie sur les frais financiers, est suivi par une agence indépendante d'analyse extra-financière pour garantir la neutralité des évaluations suivant des critères prédéterminés. À fin 2021, le dispositif PACT a déjà convaincu près de 95 acteurs économiques publics et privés pour un total de 500 millions d'euros.

Le Crédit Mutuel est également résolument engagé dans le secteur de l'agriculture, il accompagne ses clients dans leurs projets en lien avec la transition écologique et les nouvelles attentes des consommateurs. Pour exemple, en soutien aux exploitants agricoles dans leurs approches environnementales, Crédit Mutuel Alliance Fédérale et Crédit Mutuel Arkéa (via leur politique agriculture) subventionnent le reste à charge du diagnostic carbone de certaines exploitations agricoles. L'engagement du groupe en faveur de la transition énergétique trouve largement son public auprès de la clientèle agricole bien représentée parmi les projets d'équipement en énergie renouvelable financés.

Le groupe Crédit Mutuel développe également depuis plus de quinze ans une offre d'investissement responsable et réaffirme son engagement au travers de ses filiales de gestion d'actifs (Crédit Mutuel Asset Management, *Federal Finance Gestion*, La Française...). Depuis 2021, et en application du règlement (UE) 2019/2088, dit règlement SFDR, les principales filiales de gestion d'actifs du groupe Crédit Mutuel détaillent au sein de leur catalogue de fonds les produits qui promeuvent des caractéristiques environnementales et/ou sociales (article 8 dudit règlement) et les produits qui pour objectif l'investissement durable (article 9 dudit règlement).

Banque de tous les clients, les entreprises du groupe portent une attention particulière aux situations de fragilité.

L'inclusion financière :

La crise sanitaire a conduit à renforcer les dispositions prises en faveur de cette clientèle :

- exonération totale des frais d'incident pour les personnes en situation de fragilité financière et détenteurs de l'offre Crédit Mutuel Facil'Accès (Crédit Mutuel Alliance Fédérale et Crédit Mutuel Nord Europe) ;
- plafonnement à 20 euros par mois des frais d'incidents pour les personnes en situation de fragilité financière et détenteurs de l'offre spécifique (Crédit Mutuel Océan et Crédit Mutuel Maine-Anjou et Basse Normandie) ;
- au Crédit Mutuel Arkéa, les personnes en situation de fragilité financière et détenteurs de l'offre spécifique bénéficient d'une exonération totale des frais d'incidents mise en place avant la crise sanitaire.

[Communiqué de presse Prêt Avance Rénovation](#)

[Communiqué de presse ABEI](#)

PRINCIPE 5

Gouvernance et culture



Nous mettons en œuvre notre engagement envers ces principes par une gouvernance efficace et une culture de banque responsable

Rapport et auto-évaluation	Réponses synthétiques de la banque	Références ou liens pertinents illustrant la réponse
----------------------------	------------------------------------	--

5.1

Décrire les structures, les politiques et les procédures de gouvernance pertinentes que votre banque a mises en place ou prévoit mettre en place pour gérer les impacts positifs et négatifs (potentiels) significatifs et soutenir une mise en œuvre efficace des Principes.

Depuis le 1^{er} janvier 2020, la fonction RSE de la Confédération Nationale du Crédit Mutuel (CNCM) est rattachée à la direction des risques.

Ce nouveau positionnement a pris la formalisation d'une gouvernance et d'un plan d'actions en 13 chantiers au niveau du groupe Crédit Mutuel. Ceux-ci ont été validés par les instances exécutives et de surveillance nationales.

Le plan d'actions consolidé du groupe Crédit Mutuel est structurée autour de 3 axes :

- DURABILITÉ** - Asseoir notre démarche dans la durée ;
- REPORTING** - Développer des outils de mesure pertinents et tangibles ;
- CLIMAT** - Aligner nos activités avec les objectifs climatiques de l'Accord de Paris.

Un comité de pilotage « Risque climatique & RSE » composé des directeurs des risques et/ou des directeurs RSE de chaque groupe régional, de représentants des deux systèmes d'information se réunit quatre fois par an et rapporte au GT Bâle 3 composé des directeurs généraux des groupes et du directeur général de la CNCM.

Trois groupes de travail thématiques intégrant des experts concernés par le sujet ont également été créés : scénarios et métriques, RSE et adaptation des outils. Les participants à ces groupes de travail sont désignés par chacun des quatre groupes régionaux.

Enfin, côté instances de surveillance, le comité des risques et le conseil d'administration valident les orientations. Un administrateur référent sur les sujets climatiques et RSE y siège.

Dans les groupes régionaux :

Très attachée à l'impact territorial, une grande majorité de ses réseaux et filiales a fait le choix en 2020 de formaliser une raison d'être. En 2022, 90% des fédérations du Crédit Mutuel auront adopté le statut d'entreprise à mission. Les groupes régionaux se sont également structurés de manière opérationnelle, pour le Crédit Mutuel Arkéa avec le plan Transitions 2024 et pour le Crédit Mutuel Alliance Fédérale avec 14 engagements pour déployer une stratégie au bénéfice d'une société en transition : plus juste et plus durable.

[Déclaration de Performance Extra-Financière du groupe Crédit Mutuel](#)

[14 engagements de CMAF](#)

[Transitions 2024 du Crédit Mutuel Arkéa](#)

Rapport et auto-évaluation	Réponses synthétiques de la banque	Références ou liens pertinents illustrant la réponse
<p>5.2</p> <p>Décrire les initiatives et les mesures que votre banque a mises en œuvre ou prévoit de mettre en œuvre pour favoriser une culture de la banque responsable parmi ses employés. Cela devrait comprendre, entre autres : le renforcement des capacités, l'intégration dans les structures de rémunération et la communication de la direction et le management de la performance.</p>	<p>Depuis plus de 10 ans, l'équipe RSE de la CNCM exerce une veille permanente donnant lieu à des publications :</p> <ul style="list-style-type: none"> – une lettre hebdomadaire est disponible sur un site intranet ouvert aux salariés et aux élus de la CNCM et des groupes régionaux, afin de sensibiliser le plus grand nombre aux sujets de RSE ; – des webinaires d'actualités sont proposés sur des thématiques susceptibles d'intéresser les différents métiers de la CNCM et des groupes régionaux. A titre d'exemple, en 2021, les résultats du stress test climatique ont été présentés à la gouvernance et aux salariés en présence de l'ACPR ; – des outils de sensibilisation et de formation sur le sujet sont développés, auprès de ses salariés comme de ses administrateurs. En avril 2021, une formation relative aux enjeux RSE et risques climatiques a été organisée à destination des membres du Conseil d'administration. Les administrateurs doivent, conformément à leur mission, être en capacité de définir les meilleures orientations du Crédit Mutuel, dans l'intérêt de l'ensemble de ses clients et sociétaires. Cette formation a été l'occasion de leur fournir les clés et les connaissances indispensables pour appréhender ce sujet complexe et structurant. Ils ont ainsi pu prendre connaissance des principaux enjeux pour le secteur financier, de l'impact d'une réglementation toujours plus prégnante, que ce soit au niveau national ou européen. <p>Des initiatives sont aussi prises en ce sens dans les groupes régionaux, détaillées dans leur DPEF.</p>	<p>Déclaration de Performance Extra-Financière du groupe Crédit Mutuel</p>
<p>5.3</p> <p>Structure de gouvernance pour la mise en œuvre des Principes :</p> <p>Montrer que votre banque a une structure de gouvernance en place pour la mise en œuvre des PRB, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) définition des objectifs et mesures à prendre pour atteindre les objectifs fixés, b) des mesures correctives en cas de non-réalisation des objectifs ou des jalons ou de détection d'effets négatifs imprévus. 	<p>La mise en œuvre et la gouvernance des principes de PRB sont au cœur même de notre gouvernance ESG décrite plus haut (cf. le point 5.1).</p> <p>Des indicateurs climatiques sont mis à disposition des dirigeants exécutifs et des administrateurs au sein du tableau de bord des risques. Ceci permet au groupe Crédit Mutuel de garantir une gestion efficace et transparente jusqu'au plus hauts niveaux de sa gouvernance (cf. point 2.4).</p> <p>Le Crédit Mutuel a été la première banque coopérative française à s'engager dans la <i>Net-Zero Banking Alliance</i> en mai 2021. Il se fixera donc une trajectoire climatique d'ici novembre 2022. Conscient de l'importance de fixer et de publier des objectifs intermédiaires et de long terme pour respecter les objectifs de l'Accord de Paris, il entend les fonder sur des scénarios de décarbonation basés sur la science du climat.</p>	<p>Déclaration de Performance Extra-Financière du groupe Crédit Mutuel</p>
<p>CONCLUSION RELATIVE À LA STRUCTURE DE GOUVERNANCE POUR LA MISE EN ŒUVRE DES PRINCIPES</p> <p>La mise en œuvre des Principes pour une Banque Responsable (PRB) fait partie intégrante de la gouvernance ESG du groupe Crédit Mutuel.</p>		

PRINCIPE 6

Transparence et responsabilité



Nous examinerons périodiquement notre mise en œuvre individuelle et collective de ces Principes et nous ferons preuve de transparence et de responsabilité à l'égard de nos impacts positifs et négatifs et de notre contribution aux objectifs de la société.

Rapport et auto-évaluation	Réponses synthétiques de la banque	Références ou liens pertinents illustrant la réponse
<p>6.1</p> <p>Progrès réalisés dans la mise en œuvre des Principes :</p> <p>Montrer que votre banque a progressé dans la mise en œuvre des six principes au cours des 12 derniers mois (dans votre premier rapport jusqu'à 18 mois après la signature) en plus de l'établissement et de la mise en œuvre d'objectifs dans au moins deux domaines (voir 2.1 - 2.4).</p> <p>Montrer que votre banque a pris en considération les bonnes pratiques internationales/ régionales existantes et émergentes pertinentes pour la mise en œuvre des six Principes pour une banque responsable. Sur cette base, elle a défini des priorités et des ambitions pour s'aligner sur les bonnes pratiques.</p>	<p>En 2021, le groupe Crédit Mutuel a ainsi mené de nombreuses actions pour contribuer aux objectifs de la société. Les réalisations les plus significatives sont décrites au sein de la Déclaration de Performance Extra-Financière de la Confédération Nationale et des DPEF des groupes régionaux.</p> <p>Principe 1 : Alignement</p> <p>De par son modèle d'affaires, l'agriculture et l'immobilier sont deux secteurs jugés majeurs pour le Crédit Mutuel, en termes de volume d'expositions et d'enjeux ESG, d'où les actions déployées dans ces domaines (travaux sur les DPE (Diagnostics de Performance Energétique) et évaluation de la vulnérabilité aux aléas climatiques du parc immobilier, politiques sectorielles relatives à l'agriculture de Crédit Mutuel Alliance Fédérale et Crédit Mutuel Arkéa, suivi des KPI relatifs à ces enjeux dans les instances de gouvernance, suppression des formalités médicales pour les clients fidèles qui empruntent pour acquérir leur résidence principale, quel que soit leur état de santé pour certains groupes régionaux (cf. DPEF Groupe Crédit Mutuel). Les deux domaines d'intervention suivants : le changement climatique et l'inclusion financière sont aussi considérés comme particulièrement stratégiques pour le groupe, d'où les initiatives rejointes par le groupe en ce sens (NZBA et initiative relative à l'inclusion et la santé financière de l'UNEP FI). C'est d'ailleurs en ce sens que le Crédit Mutuel contribue aux travaux de la Fédération Bancaire Française en matière de convergence des méthodologies de mesure d'empreinte carbone et d'alignement de trajectoire à un scénario 1.5 degrés.</p> <p>Les activités d'assurance, de gestion d'actifs sont pilotées par les groupes régionaux. Plusieurs de nos filiales (<i>Federal Finance Gestion</i> (2009), <i>La Française</i> (2010), <i>CM Asset Management</i> (2012) et <i>CIC Private Debt</i> (2014), <i>BLI - Banque de Luxembourg Investments S.A.</i> (2017), <i>Schelcher Prince Gestion</i> (2018), <i>Arkéa Capital</i> (2019), <i>Suravenir</i> (2019), <i>Duby Transatlantique Gestion</i> (2020) sont signataires des <i>Principles for Responsible Investment</i> (PRI), et les entités d'assurances et de gestion d'actifs ont placé l'analyse ESG (Environnement, Social et Gouvernance) au cœur de leur stratégie de développement.</p> <p>En 2021, La Française Group est devenu signataire de la <i>Net-Zero Asset Managers</i> (dont l'initiative PRI est partenaire) qui vise à soutenir l'objectif de zéro émission nette de gaz à effet de serre d'ici 2050 ou plus tôt chez les gestionnaires d'actifs.</p>	<p>Déclaration de performance extra-financière du groupe Crédit Mutuel</p> <p>Document d'Enregistrement Universel du CMAF (chapitre 3)</p> <p>Document d'Enregistrement Universel du CM Arkéa (chapitre 5)</p> <p>DPEF du CMO</p> <p>DPEF du CMMABN</p> <p>Liste des signataires des PRI</p> <p>Liste des signataires du "Finance for biodiversity pledge"</p>

Rapport et auto-évaluation	Réponses synthétiques de la banque	Références ou liens pertinents illustrant la réponse
<p>Montrer que votre banque a mis en œuvre ou travaille à la mise en œuvre des changements dans les pratiques existantes afin de refléter les bonnes pratiques internationales/régionales existantes et émergentes et qu'elle s'y conforme, et qu'elle a fait des progrès dans la mise en œuvre de ces principes.</p>	<p><i>Federal Finance Gestion (2021), Schelcher Prince Gestion (2021), Crédit Mutuel Arkéa (2021), Crédit Mutuel Asset Management (2021) et La Française (2022)</i> sont devenus signataires du « <i>Finance for Biodiversity pledge</i> ». Il est important de mentionner l'adhésion du CIC, filiale du Crédit Mutuel Alliance Fédérale, aux <i>Poseidon Principles</i> qui prévoient une évaluation quantitative de l'alignement des portefeuilles de transport maritime des institutions financières, avec les exigences en matière de climat. Cet engagement de transparence est en lien direct avec la politique sectorielle mobilité adoptée par le Crédit Mutuel Alliance Fédérale.</p> <p>Principe 2 : Impact et objectifs</p> <p>En mai 2021, le groupe Crédit Mutuel réaffirme son engagement en devenant la première banque mutualiste française à rejoindre la NZBA (<i>Net-Zero Banking Alliance</i>) qui vise à aligner les émissions des portefeuilles bancaires sur des trajectoires de neutralité carbone (ou zéro émission nette) à l'horizon 2050. D'un point de vue opérationnel, en 2021, le groupe Crédit Mutuel a testé des méthodologies externes (cf. point 2.3) et interne (cf. point 2.4).</p> <p>Pour respecter l'Accord de Paris sur le Climat et aligner ses activités sur une trajectoire de neutralité carbone d'ici à 2050, le groupe Crédit Mutuel et ses groupes régionaux déploient des dispositifs de mesure, et de suivi des risques climatiques, afin d'en garantir une gestion efficace et transparente jusqu'aux plus hauts niveaux de sa gouvernance.</p> <p>D'autres travaux sont menés au sein des groupes régionaux pour affiner le reporting sur les Diagnostics de Performance Énergétique (DPE) attribués aux biens immobiliers financés et détenus en garantie. Cet indicateur en cours de construction est un enjeu majeur au vu de l'exposition du groupe et des objectifs de transition du secteur de l'immobilier, que souhaite accompagner le groupe.</p> <p>En 2021, les groupes régionaux ont renforcé leurs politiques sectorielles sur des secteurs sensibles (comme par exemple l'agriculture). Les informations relatives aux engagements climatiques du groupe Crédit Mutuel sont publiés sur le site internet des groupes concernés ainsi que sur le site de l'observatoire de la finance durable.</p> <p>Principe 3 : Clients et consommateurs</p> <p>Le groupe Crédit Mutuel adapte et développe de nouveaux produits et une offre d'investissement responsable, conformément à la réglementation européenne (cf. point 3.2), pour répondre aux attentes des clients et contribuer aux objectifs de la société.</p> <p>Les travaux réalisés sur la taxonomie alimenteront également ses réflexions (cf. partie 2.1).</p> <p>Principe 4 : Parties prenantes</p> <p>Le Crédit Mutuel contribue activement aux initiatives du secteur financier en France et en Europe. Il continue d'échanger régulièrement avec ses parties prenantes (assemblées générales de sociétaires, ONG, agences de notation extra-financières...) (cf. partie 4.1).</p> <p>Principe 5 : Gouvernance et culture</p> <p>La mise en œuvre des Principes pour une Banque Responsable (PRB) fait maintenant partie intégrante de la gouvernance ESG du groupe Crédit Mutuel. Des points réguliers sont réalisés au sein des instances exécutives et de surveillance pour suivre l'avancement des travaux et en valider les jalons clés. C'est également en ce sens que les membres du Conseil d'administration de la CNCM ont été sensibilisés en 2022 aux enjeux ESG durant une session de formation interne.</p>	<p>Lien vers les Poseidon Principles</p> <p>Lien vers l'observatoire de la finance durable</p> <p>Lien vers les politiques sectorielles de CMAF</p> <p>Lien vers les politiques sectorielles du CM Arkéa</p>

Principe 6 : Transparence et responsabilité

Dans une logique d'amélioration continue, les risques figurant dans la matrice nationale existante ont été passés en revue en 2021 afin de s'assurer notamment de leur cohérence avec les évolutions réglementaires en cours et/ou à venir (notamment au niveau de la directive CSRD – *Corporate Sustainable Reporting Directive*). Suite à cette analyse, la matrice des risques RSE nationale a évolué et est répartie en trois typologies :

- risques liés à l'environnement ; à noter que sur les risques liés au climat, le lien a été fait avec les travaux réalisés au sein de la Direction des risques sur l'intégration de ces risques à la cartographie nationale des risques ;
- risques relatifs aux aspects sociaux et sociétaux ;
- risques liés à la gouvernance du Crédit Mutuel.

Ce travail sera poursuivi courant 2022 dans une volonté d'anticipation des obligations réglementaires en matière de publications extra-financières.

Cette année, dans sa Déclaration de Performance Extra-Financière le groupe Crédit Mutuel a publié les premiers ratios réglementaires relatifs à la taxonomie verte de l'Union Européenne.

Dans les groupes régionaux, le Crédit Mutuel Arkéa a publié en 2021, son premier rapport TCFD (*Task Force on Climate-related Financial Disclosures*).

CONCLUSION CONCERNANT LES PROGRÈS RÉALISÉS DANS LA MISE EN ŒUVRE DES PRINCIPES POUR UNE BANQUE RESPONSABLE :

Le Crédit Mutuel a progressé dans la mise en œuvre des Principes PRB, qui font désormais partie intégrante de sa démarche RSE.